



HAL
open science

Les ressources numériques ouvertes pour l'enseignement des langues : regards et avis des acteurs d'un projet de mutualisation

Grégory Miras

► To cite this version:

Grégory Miras. Les ressources numériques ouvertes pour l'enseignement des langues : regards et avis des acteurs d'un projet de mutualisation. Luc Massou; Brigitte Juanals; Philippe Bonfils; Philippe J. Dumas. Sources ouvertes numériques : usages éducatifs, enjeux communicationnels : colloque international, École de journalisme et de communication d'Aix-Marseille, 13-14 octobre 2016, PUN - Editions universitaires de Lorraine, Nancy, pp.103-117, 2019, 9782814305465. <halshs-02305392>

HAL Id: halshs-02305392

<https://shs.hal.science/halshs-02305392v1>

Submitted on 21 Jul 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

> DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES OUVERTS

GRÉGORY MIRAS

Dynamique du langage *in situ*

Université de Rouen Normandie

F- 76451

gregory.miras@univ-rouen.fr

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES OUVERTES POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES : REGARDS ET AVIS DES ACTEURS D'UN PROJET DE MUTUALISATION

Résumé. — L'ouverture des sources est un enjeu sociétal dont les implications dans le domaine de l'enseignement/apprentissage des langues sont nombreuses. Ces enjeux sont d'autant plus importants lorsqu'il s'agit de dispositifs dématérialisés. Tandis que les sources ouvertes semblent concorder avec l'idée d'une éducation disponible à toutes et tous, elles posent des questions profondes sur la relation de nos sociétés avec la propriété et le travail. Cette étude se fonde sur la mise en place d'un service partagé à l'échelle de plusieurs universités, dont le but est la mutualisation de ressources linguistiques dans une vision semi-ouverte des formations créées. Nous verrons que, malgré l'adhésion de nombreux acteurs à cette démarche, certains obstacles doivent être dépassés pour mener à bien un tel projet.

Mots clés. — mutualisation, université, pôle partagé, didactique des langues, numérique

L'avènement des *massive open online courses* (MOOC, formations en ligne ouvertes à tous) représente une révolution qui permet d'ouvrir les portes de l'Université à la société. L'éducation par les médias numériques répond à des changements structurels de l'enseignement supérieur entre attractivité de formation, expansion du champ d'activité (Coleman, 2008) et intégration de changements éducatifs et socio-transformationnels (Miras, Narcy-Combes, 2019). Cependant, cette ouverture et ces changements peuvent être source de préoccupations (inquiétudes), terme proposé par Anne-Marie Duclos (2015 : 40) en substitution à la notion de résistance au changement, qu'il convient de prendre en compte afin d'accompagner au mieux une politique d'innovations.

Cette réflexion se fonde sur la mise en place d'un pôle partagé d'enseignement/apprentissage des langues médiatisé par le numérique au sein de l'Université Sorbonne Paris Cité *via* la plateforme Moodle. Les analyses permettront de déterminer les enjeux et les solutions qui émergent face à l'ouverture des sources numériques du savoir.

Enjeux de la mutualisation à l'Université pour l'enseignement/apprentissage des langues

La mutualisation et l'ouverture des sources, appliquées à l'Université, peuvent répondre à deux grands enjeux dans la mise en place d'un pôle numérique partagé en langues. D'abord, le concept de connaissance distribuée, tel qu'initialement théorisé par Edwin Hutchins (1995), conduit à considérer que « le savoir résulte d'une réflexion et d'un travail coordonnés entre humains, artefacts et environnement » (Narcy-Combes, Bertin, Miras *et al.*, 2014 : 156). Cela implique que le processus de construction de savoir se situe entre les individus qui pensent en collaboration à l'aide d'outils disponibles à un moment donné. Associée au développement des technologies numériques, cette perspective a ouvert des pistes quant aux apports de la mutualisation et de l'ouverture des sources dans des approches pédagogiques visant la responsabilisation des apprenants dans leurs apprentissages (voir notamment Mangenot, 2017 ; Lamy, Hampel, 2007 ; Bertin, Gravé, Narcy-Combes, 2010). Ensuite, si l'on considère les sources ouvertes comme « les sources d'informations¹ accessibles à tous au moyen de médias spécifiques » (Loewenthal, 2008), il est possible de rejoindre Eric S. Raymond (1999 : 6), pour qui les sources ouvertes – en l'occurrence, le code des programmes – sont un moyen d'améliorer rapidement un produit (numérique) en amenant les utilisateurs à devenir des co-développeurs (in)directs *via* leurs retours d'utilisation. Selon lui, la force de l'*open source* (code source ouvert) réside dans le fait de distribuer un produit le plus rapidement et de le mettre à jour le plus souvent possible. Il a notamment théorisé cette approche par le « style bazar », dont les caractéristiques rappellent les théories du chaos où l'organisation émerge à travers l'évolution chaotique

¹ Les sources d'informations considérées dans cette étude sont pédagogiques, didactiques et linguistiques.

d'un système dans le temps (Larsen-Freeman, 1997). Nous retrouverons ces caractéristiques dans le système complexe qu'est le projet de mutualisation. Bien que ce tableau positif semble attrayant sur le plan idéologique et avoir fonctionné dans de nombreux cas (Linux, Gimp, LibreOffice, etc.), il est impossible de négliger les implications socio-économiques de l'ouverture des sources.

En effet, l'*open access* (mise à disposition en ligne de contenus numériques) s'inscrit dans une des tendances du XXI^e siècle qui touche la conception humaine de la propriété et, par extension, du travail en modifiant les modes de consommation. Sur le plan historique, Bruce Perens (1998 : 79) rappelle qu'à l'origine, les programmeurs étaient payés pour leur travail (programmer) et non pour le produit final (les programmes). Ce n'est que lorsque le domaine est entré dans le monde des affaires que les programmeurs (et les entreprises qui les employaient) ont limité les droits associés à leurs logiciels et ont taxé chaque copie. Il convient donc de questionner la place et le rôle du concepteur de ressources linguistiques dans un projet de mutualisation. Sur le plan culturel, Philippe Torres, Louis Treussard, Renaud Edouard-Baraud et Nicolas d'Anglejan (2010 : 11) soulignent le fait que « les nouveaux services [...] changent nos habitudes d'accès à la culture [et que] les changements comportementaux induisent des changements économiques ». Ces transformations impliquent de responsabiliser les utilisateurs face à des ressources dont l'utilisation semble gratuite et illimitée. Sur le plan éducatif, la question des sources ouvertes se situe à la fois au niveau des auteurs et de leurs droits, et aussi à celui des usages à travers la mission singulière de l'éducation. La question de l'utilisation des sources dans l'enseignement revêt des aspects variés – *fair use* au Royaume-Uni, exception pédagogique en France² –, tout en ayant pour point commun d'attribuer souvent une valeur particulière à l'usage pédagogique par rapport à tout autre usage. En France, le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) est l'un des organismes dont le but est d'autoriser, percevoir, répartir et contrôler toutes les actions liées à la reproduction des œuvres, notamment dans le secteur de l'éducation publique.

Dans ce domaine, la question des droits d'auteur est complexe. D'une part, le CFC reconnaît que « des "représentations" chez les enseignants [...] freinent leur adhésion au dispositif de déclaration³ » des œuvres copiées (Payen, 2008 : en ligne) même si, d'autre part, on peut noter, tous secteurs confondus, une augmentation constante des droits qu'il perçoit (+ 1,5 % entre 2014 et 2015) et l'augmentation, depuis 2003, de la part du numérique dans ces déclarations (+ 71 % entre 2014 et 2015)⁴. Un usage raisonné de l'*open source*, qui prendrait en compte à la fois les intérêts des bénéficiaires

² Les accords que sont le *fair use* et l'exception pédagogique apportent des exceptions aux droits exclusifs de l'auteur sur son œuvre dans le cadre d'activités d'enseignement et de recherche.

³ La déclaration permet de recenser la reproduction des œuvres, puis de répartir toutes les sommes perçues entre les œuvres identifiées et déclarées afin de ventiler les sommes revenant aux éditeurs et aux auteurs.

⁴ Source : *La lettre* (Centre français d'exploitation du droit de copie, mars 2016).

des droits d'auteur et l'intérêt public, passerait par une juste rétribution des auteurs *via* la déclaration au CFC. Quatre principaux freins apparaissent dans cette démarche :

- la conception de la salle de classe comme un univers clos (c'est-à-dire en dehors de la législation) ;
- la surcharge de travail pour l'enseignant qu'implique cette déclaration systématique ;
- un manque de sensibilisation à cette thématique ;
- la viabilité des proportions d'extraits imposées⁵.

Face à l'augmentation des dispositifs numériques et des questions que cela entraîne (nouveaux usages pédagogiques, accès facilité aux ressources, etc.), un nouveau protocole d'accord⁶ a été signé afin d'élargir les usages autorisés par l'exception pédagogique *via*, par exemple, la simplification de la notion d'« extrait ». Cependant, notons que l'exception pédagogique reste ambiguë quand il s'agit des formations dématérialisées (par exemple, les MOOC), car les sources mises à disposition doivent être dans un espace qui comprend un nombre de participants limité et directement concerné par un enseignement. On peut également noter que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco, 2011) soutient la généralisation des ressources éducatives libres (REL) dans l'enseignement supérieur afin d'« améliorer la qualité des programmes et de l'enseignement et [de] réduire les coûts » (*ibid.* : 1) en soutenant la production de REL par les enseignants (*ibid.* : 10) et les institutions (*ibid.* : 7) tout en sensibilisant à la question des droits d'auteur et en favorisant leur accès aux apprenants par le numérique (*ibid.* : 13).

Mais les problématiques des sources ouvertes dans l'enseignement/apprentissage ne concernent pas seulement des aspects pédagogiques. Cette ouverture s'inscrit dans une politique de changement des pratiques qui provoque des préoccupations personnelles et professionnelles dont les conséquences sont à prendre en considération dans un projet visant une mutualisation des ressources.

Le PERL : une vision par les producteurs de la mutualisation des (res)ources

Dans cette partie, nous restituons le terrain d'analyse relatif à la mise en place du Pôle d'élaboration de ressources linguistiques (PERL)⁷ dont seront analysés les enjeux de la mutualisation et du partage des ressources sur les représentations et

⁵ De manière simplifiée, il est autorisé de copier des extraits ne dépassant pas 10 % d'un livre ou d'une partition musicale, 30 % d'un journal ou d'une revue, 6 minutes d'une œuvre audiovisuelle et 30 secondes d'une œuvre musicale.

⁶ Il s'agit du protocole d'accord du 6 novembre 2014 sur l'utilisation des livres, des œuvres musicales éditées, des publications périodiques et des œuvres des arts visuels à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche (entre, d'une part, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la Conférence des présidents d'université et, d'autre part, le CFC, la Société des arts visuels associés et la Société des éditeurs et auteurs de musique). Accès : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=84937. Consulté le 14/03/2019.

⁷ Accès : <http://www.sorbonne-paris-cite.fr/fr/uspc/services-partages/perl>. Consulté le 08/03/2019.

le ressenti de ses acteurs. Une démarche d'analyse du type ingénierie pédagogique sera appliquée à travers la présentation des résultats de deux questionnaires soumis à différents acteurs de ce pôle.

Un contexte institutionnel complexe

Le PERL est un pôle partagé de la communauté d'universités et établissements (Comue) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) regroupant sept universités et établissements parisiens d'enseignement supérieur⁸. La création de ce pôle a résulté d'un financement des initiatives d'excellence (Idex)⁹ obtenues par ladite Comue. Ce projet s'intègre donc dans une démarche descendante permettant de renforcer les liens des établissements partenaires dans un contexte où la fusion des établissements semblait impossible. Toutefois, la mise en place d'un processus fort de rapprochement paraissait indispensable pour la reconduction du financement, en fin de période probatoire, par le gouvernement français. Depuis sa mise en place effective, en septembre 2015, son but principal consiste à créer une plateforme numérique d'enseignement/apprentissage disponible et accessible à tous les apprenants et enseignants de l'USPC. À travers la création de ce pôle, l'USPC a souhaité renforcer la formation des étudiants en langues pour spécialistes d'autres disciplines (Lansad) afin d'améliorer leur mobilité internationale et leurs conditions d'insertion professionnelle. L'objectif premier du PERL est l'adaptation de ressources existantes et la création de nouvelles grâce à une plateforme Moodle commune¹⁰. Pour le moment, le projet concerne l'allemand, l'anglais, l'espagnol et le français comme langues étrangères. Le deuxième axe de ce pôle partagé concerne l'accompagnement et la formation des enseignants afin de favoriser l'appropriation des ressources proposées, voire le partage de nouvelles. Cela passe notamment par des présentations des ressources produites dans tous les établissements de la Comue, par des formations à l'utilisation de Moodle et des accompagnements individualisés sur des projets de dispositifs médiés par le numérique. Le terme *médiation* renvoie aux rôles d'accompagnateur, de facilitateur et de médiateur de l'enseignant – notions largement relayées en didactique des langues et des cultures (Miras, Narcy-Combes, 2019). Les effets initiaux attendus sont d'offrir aux établissements des formations clés en main et un accompagnement au numérique pour les langues, de favoriser les échanges de pratiques, de mesurer un changement

⁸ L'USPC regroupe l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris, l'Université Paris-Descartes, l'Université Paris Diderot, l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), l'Université Paris 13, Sciences Po et l'École des hautes études en santé publique (EHESP). Le PERL est dirigé par Natalie Kübler, professeure à l'Université Paris Diderot.

⁹ Les Idex réunissent des établissements d'enseignement supérieur et de recherche déjà reconnus pour leur excellence scientifique et pédagogique autour de projets scientifiques particulièrement ambitieux, en partenariat étroit avec leur environnement économique. Accès : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid51351/initiatives-d-excellence.html>. Consulté le 14/03/2019.

¹⁰ Accès : <http://perl.uspc.fr/>. Consulté le 27/04/2016. Moodle permet la mise en place d'un site web dynamique permettant de réunir des apprenants et des enseignants autour d'une médiation pédagogique.

qualitatif et quantitatif positif en langues pour les spécialistes d'autres disciplines et, en définitive, de favoriser et d'harmoniser la mise en place de pédagogies davantage centrées sur les apprenants.

Première année du pôle : un système en (ré-)organisation

Pour réaliser ce projet, 13 concepteurs et un postdoctorant ont été recrutés. Ils étaient guidés par des représentants de chaque établissement. Les rôles étaient répartis comme indiqué ci-dessous :

- les représentants devaient permettre une réflexion ascendante en prenant en compte les spécificités, besoins et cultures éducatives des différents établissements de l'USPC. Ils étaient responsables du travail et des tâches effectués par les concepteurs de leur établissement ;
- les concepteurs étaient chargés de la conception ou l'amélioration de ressources existantes, voire le tutorat de ces formations. Ils travaillaient sur des ressources propres à leur établissement et sur des projets transversaux. Cependant, les ressources propres devaient être mutualisables entre tous les établissements du projet ;
- le postdoctorant avait pour but de guider les équipes pédagogiques dans une réflexion didactique sur les ressources proposées à travers des formations mais aussi de mener une recherche-action en s'appuyant sur le projet.

La mutualisation au sein du PERL s'inscrit dans une forme de sources semi-ouvertes dont les caractéristiques ont été largement conditionnées par les critères de l'inscription dans l'exception pédagogique. À ce titre, Moodle¹¹ a été choisi notamment parce qu'il était majoritairement présent ou en cours de mise en place dans tous les établissements partenaires, ce qui facilitait la mutualisation *via* l'exportation des données. Ce choix a aussi été justifié par le fait qu'il permet une authentification fiable des utilisateurs, ce qui permet de s'inscrire dans l'exception pédagogique qui requiert un accès restreint aux ressources. Qu'elles aient été créées ou adaptées de l'existant, les ressources mutualisées (figure 1) prennent la forme de cours thématiques par niveau, qui s'organisent en différents modules scénarisés visant à guider les apprenants dans leurs apprentissages.

Chaque module peut intégrer plusieurs sous-sections fondées sur un document « authentique » (image, texte, audio, vidéo, etc.), soit un document tiré de productions sociales réelles et complexes. À partir de ce document central à chaque sous-section, plusieurs activités (des tâches sociales ou d'entraînement) sont proposées à l'aide des différents outils disponibles sur Moodle (test, forum, glossaire, devoir, etc.) ou de ressources externes permettant la création d'activités (Padlet, Quizlet, etc.)¹². L'intégralité ou seulement quelques sections – intégrées dans un dispositif hybride existant – de ces cours peuvent être mutualisés, sachant qu'un tutorat est

¹¹ Logiciel *open source* pour l'apprentissage en ligne.

¹² Accès : <https://padlet.com/> ; [https://quizlet.com.](https://quizlet.com/) Consultés le 14/03/2019.

systématiquement proposé *via* des retours individualisés. L'ensemble du projet prend la forme d'un « méga-dispositif » (Rivens Monpean, 2014 : 403), puisqu'il regroupe des dispositifs variés en fonction des besoins et attentes des différents terrains. Ici, les formations peuvent être totalement en ligne tutorées et/ou hybrides à des degrés différents : présentiel augmenté (100 % présentiel + utilisation d'outils numériques et de ressources en amont et en aval) ; allégé (plus de 50 % de présentiel) ou réduit (moins de 50 % de présentiel). Au regard de la diversité des contextes pédagogiques, des demandes institutionnelles et des pratiques des concepteurs, le point directeur central à la démarche de création pédagogique a été le recours à des ressources ouvertes en ligne qui soient authentiques (peu didactisées) et actualisées. Les produits finaux devaient être mutualisables, c'est-à-dire accessibles et transformables par tous les membres des établissements partenaires.

Figure 1. Synthèse des formations mutualisées (en septembre 2016)

Public visé	Langue visée	Nombre de formations	Exemples d'objectifs visés
Formations en langues pour les apprenants	Anglais	6	Mobilité internationale, sciences de la terre, biomédical, stage en pays anglophone
	Allemand	2	Mobilité internationale, voyages
	Français (FLE)	5	Mobilité internationale « venir en France », méthodologie et vie universitaire
	Espagnol	2	Mobilité internationale, week-end en Espagne
Formation pour les enseignants		2	Création et tutorat de formations en ligne

Les enjeux de la mutualisation dans un projet *in vivo*

Les enjeux liés à la mutualisation des ressources ont été multiples, parce que le pôle revêt les caractéristiques d'un système complexe. Il s'agit d'un méga-dispositif qui est à l'intersection d'une décision descendante de mutualisation, issue d'une volonté politique, et de l'adoption d'un processus ascendant de réflexion en accord avec les principes d'une recherche-action responsable (Narcy-Combes, 2005). Lors de sa première année de mise en œuvre, ce système a été le terrain d'une (ré-)organisation constante afin de trouver des stades ponctuels de stabilité. L'ouverture des sources à travers la mutualisation active des représentations qui touchent à la conception du travail et de la propriété. Dans un tel dispositif, les individus peuvent se sentir menacés par la mise à disposition à grand nombre de personnes du produit de leur conception pédagogique, ce contenu étant traditionnellement protégé par les murs de

« l'espace classe ». Face cette déconstruction des espaces, Anne-Marie Duclos (2015 : 43) rappelle qu'il n'y a pas de « résistance au changement » de la part des acteurs de l'éducation, mais l'expression de préoccupations (inquiétudes) dont l'impact est amplifié par le fait que certains décideurs espèrent « voir réagir de manière stable, imperturbable et généralisée les enseignants dans les moments de changements significatifs ». À travers cette étude préliminaire, nous chercherons à déterminer si des préoccupations ont pu émerger chez les représentants et les concepteurs face à la mise en place d'un processus de mutualisation et d'ouverture des sources. Aussi tenterons-nous de mettre en évidence les solutions qui ont pu être apportées afin de limiter l'impact de ces préoccupations, dans le but de rendre possible la mutualisation.

Méthode de recueil et analyse des données

Cette étude repose sur l'analyse et la confrontation de deux enquêtes : l'une à destination des concepteurs (deux questionnaires) ; l'autre des représentants des établissements (un questionnaire) (figure 2)¹³. Le but visé était une analyse distanciée fondée sur une vision à la fois (semi-)longitudinale (deux questionnaires à deux moments du dispositif) et transversale, en prenant en compte les représentations de deux groupes d'acteurs à des échelles différentes du dispositif. Il était précisé que l'analyse des données se ferait de manière anonyme et qu'il serait impossible de retracer l'origine des propos recueillis. Les questionnaires ont été proposés *via* l'outil Google Forms et l'analyse quantitative avec un tableau Excel. Il faudra considérer le fait que, dans le cadre d'une étude préliminaire, ce type de données ne reflète pas une conduite sociale réelle, mais est susceptible de mettre en évidence des représentations fortes pouvant se traduire en actes et réactions ou influencer les sentiments des individus.

Figure 2. Vision globale des données recueillies

	Concepteurs	Représentants
Nombre de réponses (effectif total)	13 (13)	7 (11)
Nombre de questionnaires	2	1
Chronologie de complétion	1) Deux mois après le début du projet et au milieu de la conception (nov. 2015) 2) Avant le début des expérimentations et de la conception des formations de la deuxième phase (janv. 2016)	À la fin des expérimentations (juin 2016)
Type de données	Questions à réponses multiples, échelles d'attitude, réponses ouvertes	

¹³ Pour accéder aux trois questionnaires, voir : <https://drive.google.com/folderview?id=0B15xkUqAQXcpYmtWeEI1UUNheTg&usp=sharing>. Consulté le 14/03/2019.

Les concepteurs sont en majorité des femmes plurilingues ayant au minimum un niveau master en didactique des langues ou d'une langue et enseignant depuis moins de 10 ans. La moitié d'entre eux ont une expérience de moins de 5 ans comme tuteur dans un dispositif en ligne (7/13) et l'autre moitié n'en a aucune. De la même manière, 9 concepteurs sur 13 ont une expérience de moins de 5 ans dans la conception d'items dans un dispositif en ligne, et 4 sur 13 n'ont aucune expérience de ce type. Les représentants des établissements sont en poste dans les différents établissements du projet et enseignent une ou plusieurs langues dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol et le français. La majorité a fait partie du groupe de travail qui a soumis le projet initial pour l'obtention du financement Idex. Ce sont principalement les responsables des centres de langues ou du secteur de l'enseignement des langues aux spécialistes d'autres disciplines (Lansad). Les résultats de chaque panel seront abordés indépendamment, puis mis en perspective.

Les représentants des établissements partenaires

Dans ce questionnaire, trois types de questions étaient posés : des questions à choix multiples permettant de mesurer l'adhésion ou non du panel à des affirmations issues de la littérature scientifique ; des échelles d'attitudes pour exprimer l'intensité d'une attitude au regard d'un point spécifique ; des questions ouvertes pour préciser les positionnements exprimés dans le cadre des deux autres types de questions. De manière générale, les représentants se sont déclarés plutôt favorables aux sources ouvertes numériques avec une moyenne de 2,1 (écart-type = 0,4) sur une échelle allant de 1 (très favorable) à 7 (pas du tout favorable). L'adhésion n'était donc pas univoque. Concernant les sources ouvertes numériques pour l'enseignement/apprentissage des langues ou ressources éducatives libres (Unesco, 2011), les représentants mentionnent, dans une question ouverte, principalement la possibilité – perçue comme positive – d'« augmenter [le] temps d'exposition » des apprenants et de favoriser « un enrichissement potentiel ». Selon eux, le projet représente également une porte vers « des ressources pédagogiquement innovantes », mais plusieurs précisent que cela demande « un travail de tri conséquent » et « ne se substitue pas à un accompagnement didactique et pédagogique ». Deux répondants précisent que ces ressources sont mal connues et deux autres encore qu'elles n'en n'ont jamais utilisées, ou que le sujet leur est étranger. Pour les représentants, à terme, les deux principaux avantages de la volonté de partage et de mutualisation du PERL sont de favoriser les échanges de pratiques et la mise en commun de ressources (figure 3). Les deux réponses les moins mentionnées sont la possibilité de réaliser des économies d'échelle et d'apporter davantage de cohérence dans l'offre de formation.

Figure 3. Réponses à la question à choix multiple « Quels sont les 3 principaux avantages à terme, selon vous, de la volonté de partage et de mutualisation du PERL ? » (n = 20)¹⁴



À la question ouverte « D'après vous, quels sont les enjeux de la mutualisation et du partage des ressources du PERL par rapport à votre établissement ? », le panel met principalement en avant les gains « en cohérence et en efficacité » avec la « possibilité de partager/bénéficier de ressources de qualité », car « la conception de telles ressources représente un travail très long ». Trois répondants mentionnent un apport au niveau des apprenants avec une « amélioration du niveau linguistique » par une « augmentation du temps d'exposition », le « développement de l'autonomisation » et la « réponse à un besoin ». Deux répondants mentionnent la nécessité de « respecter les besoins propres à chaque établissement ». Ce point semble important car il revient trois fois à la question suivante : « En tant que représentant, quels sont les meilleurs leviers pour ancrer ce partage et cette mutualisation dans les pratiques de votre établissement, de vos collègues ? ». Les réponses précisent notamment que les ressources doivent être « souples, adaptables et modulables » afin de respecter la « liberté pédagogique » de l'enseignant. Cinq personnes mentionnent aussi que l'un des leviers est l'information à travers la communication sous forme de « présentations régulières », de « témoign[ages] des utilisateurs et de formations ».

Les concepteurs

Dans les réponses des représentants des établissements, nous avons pu constater que, lorsqu'il est question de sources ouvertes et, dans le cas du PERL, plus spécifiquement de mutualisation, la problématique du lien entre les modalités de partage et du respect des différents besoins des établissements revient régulièrement. Nous avons souhaité préciser cette thématique à travers le rôle des concepteurs à l'interface entre les perspectives du pôle partagé et leur intégration dans leur établissement de rattachement. Nous nous sommes focalisé sur quatre

¹⁴ Il était possible de choisir jusqu'à trois réponses. Les catégories sont tirées de P. Carbone et D. Renout (2009 : 1).

affirmations à évaluer grâce à une échelle de Likert (méthode de réponse codée par degré : voir figure 4). Ce type de question permet d'exprimer l'intensité d'une attitude au regard des affirmations, formulées à la première personne du singulier afin d'impliquer plus fortement le répondant dans le contexte proposé.

Figure 4. Nombre d'occurrences des affirmations sur une échelle de Likert pour les questionnaires 1 (Q1) puis 2 (Q2)¹⁵

Affirmations	Réponses	
	Tout à fait/plutôt d'accord (Q1 → Q2)	Plutôt pas/pas du tout d'accord (Q1 → Q2)
Je trouve la création d'un pôle partagé de ressources linguistiques pertinente et utile.	13 → 13	0 → 0
Je comprends bien la place et mon rôle dans ce service partagé par rapport à mon établissement de recrutement.	9 → 12	1 → 0
Je pense qu'il serait plus pertinent de ne pas être rattaché à un établissement mais directement à USPC.	6 → 3	4 → 4
Je me sens plus proche des attentes/besoins de mon établissement de recrutement que ceux du PERL.	2 → 3	9 → 3

Comme pour les représentants, nous pouvons constater une forte adhésion au principe de mutualisation porté par le PERL. De plus, nous remarquons que leur place et leur rôle entre le service partagé et l'établissement de recrutement sont clairs, même si cela a progressé entre les deux questionnaires. Dans le même temps, ils sont moins nombreux à penser qu'il serait plus pertinent de ne pas être rattaché à un établissement mais directement à l'USPC. Cependant, il est possible de constater que leur sentiment quant à la proximité entre les attentes/besoins de leur établissement de recrutement et ceux du PERL est mitigé, notamment dans le second questionnaire avec six réponses « moyennement d'accord ». Au vu de ces réponses, il semble que le rôle à l'interface entre le partage et les besoins spécifiques soit clair pour les concepteurs, mais que faire coïncider les attentes et besoins aux deux niveaux reste un enjeu pour ce type de poste.

La mutualisation : des préoccupations aux solutions

L'analyse des représentations des individus, à travers des questionnaires, fournit la trace non négligeable d'un positionnement qui peut partiellement conditionner des comportements ou des réactions d'adhésion ou de rejet face à la mutualisation. Les

¹⁵ Dans ce tableau, les réponses « moyennement d'accord » et « non concernée » ont été écartées pour améliorer la visibilité.

tendances mises en évidence dans cette étude seront confrontées ultérieurement à d'autres données, obtenues par les questionnaires susmentionnés mais aussi dans les productions des apprenants ou dans les entretiens semi-dirigés avec les différents acteurs du projet. Cependant, il est déjà possible de constater que, pour les deux panels étudiés, il y a une forte adhésion au principe central de la création du PERL qu'est la mise en commun et le partage à travers une plateforme commune ouverte à tous les membres de l'USPC. D'autres données montrent que, initialement, tous les acteurs (concepteurs et représentants) n'étaient pas convaincus par la mutualisation et/ou par la place du numérique dans l'enseignement/apprentissage des langues. Ces représentations s'ancraient dans des motivations initiales d'adhésion au projet variées ayant évolué tout au long de cette première année de mise en place. Le premier levier de réduction des préoccupations relatives à l'ouverture des sources par le numérique semble être la mise en action du projet. L'adhésion positive relevée, qui est une caractéristique facilitante pour le bon déroulement du projet, prend sa source dans la possibilité de mettre en commun des pratiques et des ressources afin de proposer aux apprenants des formations de qualité. Pour le panel des représentants, les avantages s'observeraient au niveau des apprenants par l'amélioration des formations proposées. Ils se situeraient aussi au niveau des enseignants qui disposeraient d'un matériel fini – dont la création est chronophage – mais modulable afin de répondre aux besoins de chaque terrain. Les apports pratiques de la mutualisation apparaissent comme le deuxième levier de limitation des préoccupations. L'aspect semi-ouvert du projet est le résultat de la prise compte de questions à la fois institutionnelles (inscription des cohortes, etc.) et juridiques (l'exception pédagogique). Le contrôle de la diffusion des ressources est le troisième levier permettant de limiter les préoccupations face à l'ouverture des sources (ici, les formations). Le dernier levier est mentionné par les représentants : une démarche d'information et de formation. Ce point a été mis en application à travers plusieurs actions conduites au PERL afin d'accompagner ce projet de mutualisation face aux préoccupations (inquiétudes) qui peuvent émerger quand il s'agit d'ouvrir les sources, de mutualiser (que tente de récapituler la figure 5).

Figure 5. Récapitulatif des choix pratiques retenus pour répondre aux enjeux liés à l'ouverture des sources

Enjeux	Préoccupations	Solutions appliquées
Modifier les modes de consommation des informations numériques	Respect des (res)sources	Respect de l'exception pédagogique Demande des droits d'auteur Diaporama d'information sur l'exception pédagogique pour les représentants et les concepteurs
Créer un cadre légal pour une reconnaissance du travail	Respect du travail des concepteurs	Signature d'un contrat de cession des droits Mention des auteurs sur les ressources Signature d'un contrat moral par toute personne utilisant les ressources
Adapter les pratiques au projet	Utilisation des ressources	Réunions d'information (séances de présentation, communications, etc.) Séances de formation (Moodle, prise en main des données)

Ces actions visaient à limiter les inquiétudes et préoccupations qui peuvent émerger face à la mise en place d'un nouveau type de structure transversale (un pôle partagé), qui implique la déconstruction de certaines pratiques pour en construire d'autres, tournées vers le partage à plus ou moins grande échelle. Elles s'appuyaient sur trois piliers : le respect des sources lors de la conception, le respect de la propriété des auteurs des formations créées et la sensibilisation à la question des droits d'auteur. Ces préoccupations sont d'autant plus importantes dans un contexte où les concepteurs ont des contrats à durée déterminée. Ces derniers peuvent se sentir dépossédés de leur travail au profit d'un projet qui les dépasse. Le sentiment de fragilité était renforcé par le manque de visibilité des financements à la fin de chaque année civile en raison d'échéances institutionnelles et politiques (non-renouvellement de la période probatoire de l'Idex, élections universitaires, présidentielles, etc.). D'autres données obtenues en 2016-2017 permettront, par exemple, de questionner la pertinence et l'impact positif de ces dispositifs sur les pratiques réelles de création et d'utilisation des formations mutualisées. Elles questionneront notamment l'impact des solutions proposées sur l'intérêt et les préoccupations perçus concernant le processus de mutualisation.

Conclusion

L'analyse des données de cette étude représente une approche préliminaire de la mise en place complexe d'un méga-dispositif. Il a été question d'une conception semi-ouverte des sources à travers la mise en place d'un pôle partagé universitaire pour l'enseignement/apprentissage des langues. Malgré son caractère préliminaire, cette étude a permis de mettre en évidence le fait qu'il était possible de tirer profit de la mutualisation et de l'ouverture des sources dans un pôle d'élaboration de ressources linguistiques. Le fait que l'ensemble des acteurs directs du PERL semble se rejoindre sur le désir d'une mutualisation est un point important pour le bon déroulement des actions. Cependant, on ne peut pas négliger le fait que, dans l'action, certaines préoccupations émergent tout de même. Celles-ci, dans la mutualisation appliquée au domaine de l'éducation, résident principalement dans la déconstruction des frontières de l'espace professionnel (reconnaissance, possession, etc.). Recueillir les représentations des différents acteurs d'un tel dispositif permet de proposer des solutions adaptées et sur mesure dans un système complexe qui se réorganise en permanence. Ces solutions visent, avant tout, des aspects juridiques, éthiques et moraux dans l'utilisation des sources et la reconnaissance du travail effectué. Il a toutefois été possible de constater l'effet dynamique positif, prôné par Eric Raymond (1999), pour l'amélioration des ressources *via* le retour des utilisateurs. Une perspective de recherche, qui sera menée dans de prochains travaux, visera à prolonger les questions autour de la mutualisation afin de savoir s'il est possible de mettre en commun, outre les ressources, une ingénierie pédagogique indispensable à la pérennité des formations créées. Pour conclure, nous reviendrons sur les propos de Philippe Torres, Louis Treussard, Renaud Edouard-Baraud et Nicolas d'Anglejan (2010 : 11) qui soulignent que, au moment de grands changements socio-éducatifs,

« il devient nécessaire de faire évoluer notre culture scientifique et pédagogique. Il s'agit à la fois de concevoir et d'inventer de nouvelles approches pour appréhender la complexité des systèmes que nous mettons en place, et d'aménager nos programmes d'enseignement et nos modes d'organisation, afin de permettre au plus grand nombre et notamment aux plus jeunes, d'utiliser, voire d'inventer, les nouvelles possibilités qu'offrira pour eux "l'intelligence" des réseaux ».

Cette citation interpelle en posant la question de la nécessité d'une réflexion humaine dans la mise en place de projets complexes afin de réduire les préoccupations qui émergent dans tout processus de changement. Ces préoccupations sont d'autant plus fortes quand il s'agit d'ouvrir les espaces et de mutualiser les compétences. Il revient aux décideurs institutionnels de mieux prendre en compte ces réalités du terrain pour mieux accompagner les individus dans des processus de transition qui demandent du temps.

Références

- Bertin J.-C., Gravé P., Narcy-Combes J.-P., 2010, *Second Language Distance Learning and Teaching. Theoretical Perspectives and Didactic Ergonomics*, Hershey, IGI Global.
- Carbone P, Renoult D, 2009, *Autonomie universitaire et mutualisation : le cas des bibliothèques interuniversitaires*, rapport n° 2009-18, Paris, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche/Inspection générale des bibliothèques. Accès : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/01/3/Rapport_definitif_BIU_DR_PC_04_novembre_2009_126013.pdf. Consulté le 14/03/2019.
- Coleman J. A., 2008, « L'évolution du métier d'enseignant de langue de spécialité – une perspective internationale », *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité. Cahiers de l'APLIUT*, vol. XXVII (2), pp. 22-39. Accès : <https://doi.org/10.4000/apliut.3190>.
- Dudlos A.-M., 2015, « La résistance au changement : un concept désuet et inapproprié en éducation », *Psychologie & Éducation*, 2015 (1), pp. 33-45.
- Hutchins E., 1995, *Cognition in the Wild*, Cambridge, MIT Press.
- Lamy M.-N., Hampel R., 2007, *Online Communication in Language Learning and Teaching*, New York, Palgrave.
- Larsen-Freeman D., 1997, « Chaos/Complexity Science and Second Language Acquisition », *Applied Linguistics*, 18 (2), pp. 141-165.
- Loewenthal J.-F., 2008, « Le renseignement via les "sources ouvertes" (OSINT) : une nouvelle discipline ? », Centre français de recherche sur le renseignement, janv. Accès : <http://www.cf2r.org/fr/cyber-rens/le-renseignement-via-les-sources-ouvertes-osint-une-nouvelle-discip.php>. Consulté le 07/03/2019.
- Mangenot F., 2017, *Formation en ligne et MOOC*, Paris, Hachette.
- Miras G., Narcy-Combes J.-P., 2019, « Dématérialisation des dispositifs d'apprentissage : simple mode ou réponse à des besoins ? », pp. 193-212, in : Suzuki E., Potolia A., Cambrone-Lasnes S., dirs *Penser la didactique du plurilinguisme et ses mutations. Idéologies, politiques, dispositifs*, Rennes Presses universitaires de Rennes.

- Narcy-Combes J.-P., Bertin J.-C., Miras G., Narcy-Combes M.-F., 2014, « Apport des savoirs savants en didactique des langues : modélisation ou transposition ? », *Recherches et applications*, 55, pp. 153-165.
- Narcy-Combes J.-P., 2005, *Didactique des langues et TIC : vers une recherche-action responsable*, Paris, Ophrys.
- Payen B., 2008, « Le droit de reprographie dans les universités. Photocopier dans le respect du droit d'auteur, c'est respecter la diversité de la création », diaporama, in : *Journée thématique de l'Administration universitaire francophone et européenne en médecine et odontologie*, 18 mars. Accès : http://udsmed.u-strasbg.fr/aufemo/PDF/journee_thema/CFC_AUFEMO.pdf. Consulté le 14/03/2019.
- Perens B., 1998, « The Open Source Definition », pp. 79-86, in: DiBona C., Ockman S., Stone M., eds, *Open Sources:Voices from the Open Source Revolution*, 1999. Accès : <https://www.oreilly.com/openbook/opensources/book/perens.html>. Consulté le 14/03/2019.
- Raymond E. S., 1999, *The Cathedral and the Bazaar*, Sebastopol, O'Reilly. Accès : <http://www.catb.org/~esr/writings/>. Consulté le 14/03/2019.
- Rivens Mompean A., 2014, « Le rôle du Centre de Ressources en Langues dans la mise en œuvre d'une politique des langues à l'université », *Les Dossiers des sciences de l'éducation*, 32, pp. 33-48. Accès : <https://doi.org/10.4000/dse.652>.
- Torres P., Treussard L., Edouard-Baraud R., Anglejan N. d', 2010, *Impact des technologies numériques sur le monde de la culture. Bilan de nos 10 premières années au 21^e siècle*, s. l., Atelier BNP Parisbas/Forum d'Avignon. Accès : http://www.forum-avignon.org/sites/default/files/editeur/Interieur_HD.pdf. Consulté le 14/03/2019.
- Unesco, 2011, *Lignes directrices pour les ressources éducatives libres (REL) dans l'enseignement supérieur*, Paris, Unesco, 2015. Accès : https://unesdoc.unesco.org/in/rest/annotationSVC/DownloadWatermarkedAttachment/attach_import_6e39de49-57cb-4249-89da-66219b60784e?_=232842fre.pdf. Consulté le 14/03/2019.

